RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196
Numéro SIREN : 378 734 172
Nom ou dénomination : ABEXA

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2018 sous le numéro de dépôt 830

B 830

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Le Falot 32300 BELLOC ST CLAMENS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 37873417200026 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/03/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	23324	AK	21905	1418
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	67806	AS	41558	26248
	Autres immobilisations corporelles	AT	124685	AU	79475	45209
	Immobilisations en cours	AV	5093	AW		5093
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	44	BE		44
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	220953	BK	142939	78014
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14317	BM		14317
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	33165	BY		33165
	Autres créances (3)	BZ	84053	CA		84053
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	616947	CE		616947
	Disponibilités	CF	40710	CG		40710
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8177	CI		8177
	TOTAL (III)	CJ	797372	CK		797372
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1018326	1A	142939	875386

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	0
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise SAS Abexa — Néant ☐*

Exercice N 31032017

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7622)	DA	7622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	272913
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3343
	Subventions d'investissement	DJ	2500
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	287142
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52515
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	249282
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	232270
	Dettes fiscales et sociales	DY	54175
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	588244
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	875386

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	560672
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	205

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : ~~SAS Abexa~~ — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	2123895	FH		FI	2123895	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2123895	FK		FL	2123895	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	97111	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2221008	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4862	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	643634	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	97090	
	Salaires et traitements *					FY	1044372	
	Charges sociales (10)					FZ	401436	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	30050	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	52	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2221499	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-491	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	212	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	212	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	510	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	510	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-297	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-788	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Editions Législatives

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	67
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	19833
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	19901
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	3787
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11981
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	15768
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	4132
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2241122
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2237778
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	3343
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes a des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	97111
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Détail en annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Suite à partir de Loop 7541 11

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Exercice N, clos le : 31032017

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	3787
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	11981
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	15768
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	67
Produits des cessions d'éléments d'actif	17333
Subventions d'investissement virées au résultat	2500
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	19901
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

ABEXA SAS

Annexe

Exercice 31/03/2017

Ce document contient 12 pages.

Sommaire

1 Faits majeurs de l'exercice 4

1.1 Evénements principaux de l'exercice 4

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 4

2 Informations relatives au bilan 5

2.1 Bilan actif 5

2.1.1 ***Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux 5***

2.1.2 ***Fonds commercial 5***

2.1.3 ***Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation 5***

2.1.4 ***Immobilisations corporelles. Mouvements principaux 5***

2.1.5 ***Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation 5***

2.1.6 ***Immobilisations financières - Mouvements principaux 6***

2.1.7 ***Actif circulant - Classement par échéance 6***

2.1.8 ***Produits à recevoir 6***

2.1.9 ***Charges constatées d'avance 6***

2.2 Bilan passif 6

2.2.1 ***Capital 6***

2.2.2 ***Dettes financières - Classement par échéance 6***

2.2.3 ***Provisions pour risques et charges 6***

2.2.4 ***Autres dettes – classement par échéance 6***

2.2.5 ***Charges à payer 7***

3 Informations relatives au compte de résultat 7

3.1.1 ***Ventilation du chiffres d'affaires 7***

3.1.2 ***Effectif moyen 7***

3.1.3 ***Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) 8***

4 Tableaux fiscaux 8

N° 2054 – Immobilisations

N° 2055 – Amortissements

N° 2056 – Provisions inscrites au bilan

N° 2057 – Etat des échéances, des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

N° 2058- Annexe B cadre II – Produits à recevoir. Charges à payer.

L'entreprise présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	875 386 €
Chiffre d'affaires	2 123 895 €
Résultat	3 344 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant.

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 *Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux*

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations

2.1.2 *Fonds commercial*

Le fonds de chaponnage à façon et sexage d'animaux exploité à BELLOC SAINT CLAMENS a été créé le 1er juillet 1990 à MONCLAR SUR L'OSSE.

2.1.3 *Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an à 3 ans

Voir tableau fiscal n° 2055 : Amortissements

2.1.4 *Immobilisations corporelles. Mouvements principaux*

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations

2.1.5 *Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Aménagements Agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Voir tableau fiscal n° 2055 : Amortissements

2.1.6 *Immobilisations financières - Mouvements principaux*

Néant.

2.1.7 *Actif circulant - Classement par échéance*

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.8 *Produits à recevoir*

Concerne le CICE pour 320 € (1er trimestre 2017) et le remboursement formation FAFSEA pour 37 111 €.

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.1.9 *Charges constatées d'avance*

Il s'agit de charges d'exploitation à moins d'un an.

2.2 Bilan passif

2.2.1 *Capital*

Le capital est composé de 500 actions de 15.24 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 *Dettes financières - Classement par échéance*

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.3 *Provisions pour risques et charges*

Voir tableau fiscal n° 2056 : Provisions inscrites au bilan.

2.2.4 *Autres dettes – classement par échéance*

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.5 *Charges à payer*

Nature	N	N - 1
Fournisseurs	38 112 €	91 251 €
Etat	1 733 €	1 878 €
Caisses sociales	452 €	711 €
Intérêts	18 €	254 €
Total	**40 315 €**	**94 094 €**

Toutes ces charges à payer ont une échéance inférieure à 1 an et concernent le résultat d'exploitation sauf les intérêts.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1.1 *Ventilation du chiffres d'affaires*

	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017
Chaponnage	(a) 1 787 456	(b) 1 959 007	(c) 1 954 017	(d) 2 056 720	(e) 2 077 628	(f) 2 123 437
Formation	10 447	10 017	8 579	12 771	/	/
Divers	1 873	4 754	1 152	2 134	4 994	459
Total	**1 799 776**	**1 973 778**	**1 963 948**	**2 071 625**	**2 082 662**	**2 123 896**

(a) dont 27 451 export

(b) dont 44 196 export

(c) dont 28 766 export

(d) dont 28 774 export

(e) dont 28 214 export

(f) dont 33 696 export

3.1.2 *Effectif moyen*

L'effectif moyen est de 25.48 salariés (22.62 salariés en N -1)

3.1.3 *Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)*

Le CICE a été comptabilisé par notre société en diminution des charges de personnel pour un montant de 26 638 €. Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation et d'amélioration de notre fonds de roulement.

4 Tableaux fiscaux

edi-tdfc

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054

Désignation de l'entreprise SAS Abexa 31032017 Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 23324	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements* et aménagements des constructions (Dont Composants M2)		KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS 63206	KT	KU 18950
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 45452	KW	KX 640
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY 71793	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 26384	LC	LD 2040
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH 3752	LI	LJ 1341
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN 210589	LO	LP 22971
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P 44	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ 44	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG 233957	ØH	ØJ 22971

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 23324	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 14350	MK 67806	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 46092	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV	MP 21625	MQ 50168	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 28424	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA 5093	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG 35975	NH 197585	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 44	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 44	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 35975	ØL 220953	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité par un logiciel de la gamme EDI-TDFC

edi-tdfc

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa 31032017 — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	16230	PF	5675	PG		PH	21905
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	51182	QA	4725	QB	14350	QC	41558
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	25447	QE	4904	QF		QG	30352
	Matériel de transport	QH	23699	QI	10036	QJ	9643	QK	24091
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20322	QM	4708	QN		QO	25031
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	120652	QV	24375	QW	23993	QX	121034
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	136882	ØP	30050	ØQ	23993	ØR	142939

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor-po-relles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edition gratuite de l'imprimé

edi-tdfc

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056

Désignation de l'entreprise SAS Abexa 31032017 — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Feffe à partir de Logic V3.1.11

edi-tdfc

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa 31032017 — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'un an (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	33165		33165		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	50		50		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	36495		36495		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10077		10077		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	320		320		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	37111		37111		
	Charges constatées d'avance	VS	8177		8177		0
	TOTAUX	VT	125396	VU	125396	VV	0
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	205	205		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	52309	24737	27571	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	232270	232270		
Personnel et comptes rattachés		8C	2700	2700		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49598	49598		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	144	144		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1733	1733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	249282	249282		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	588244	VZ 560672	27571	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	26672	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	249282
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15641	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

edi-tdfc

⑩ **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa 31032017 — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	23881
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	23881

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

ABEXA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : "Au Falot",
32300 BELLOC ST CLAMENS
378 734 172 RCS AUCH

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 AOUT 2017

L'an deux mille dix sept,
Le dix neuf août,
A dix heures,

Les associés de la société ABEXA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, "Au Falot", 32300 BELLOC ST CLAMENS, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier ABADIE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Bernadette ABADIE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent l'intégralité des 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

B.A

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 343,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 343,68 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	70 656,32 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	74 000 euros
A titre de dividendes Soit 148 euros par action	74 000 euros

B.A

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 éligible à l'abattement fiscal de 40 % s'élève à 74 000 euros, pour les bénéficiaires remplissant les conditions.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 1 17 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard Je 30 novembre de l'année qui précède le versement.

II a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que Ie prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice 2015/2016 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Exercice 2014/2015 :

Distribution d'un dividende global de 114000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Exercice 2013/2014 :

Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L.227-1 0 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

B.A.

QUATRIEME RESOLUTION

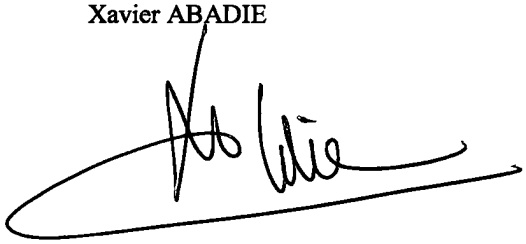
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Xavier ABADIE



Le secrétaire
Bernadette ABADIE

